

DEVIALET CARE



PROTÉGEZ VOTRE INVESTISSEMENT

5 ans de garantie et d'assurance pour votre Phantom II ou Phantom I.

Avec Devialet Care, votre investissement Phantom est protégé par 3 ans de garantie supplémentaire et peut être remplacé une fois à un tarif préférentiel en cas de dégât accidentel (voir grille tarifaire Devialet Care sur Devialet.com).

GAMME

PHANTOM I

PHANTOM II